



« Pour un futur sans déchet »

PROGRAMME LOCAL DE  
PREVENTION DES DECHETS  
MENAGERS ET ASSIMILES 2022-  
2027

Bilan de l'année 2



## Table des matières

Introduction.....	3
1 Rappel des objectifs et précisions.....	3
2 Présentation des actions réalisées.....	3
3 Bilan des ratios.....	7
3.1 Bilan des ratios collectés en porte-à-porte et apport volontaire.....	7
3.2 Bilan des ratios des déchets déposés en déchetteries.....	8
3.3 Bilan des ratios de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).....	9
4 Bilan du programme par rapport aux objectifs.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5 Annexes.....	10
5.1 Délibérations approuvant les bilans des années précédentes.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.2 Bilan des tonnages entre 2015 et 2023.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.3 Bilan des ratios entre 2015 et 2023.....	10
5.4 Evolution des ratios.....	11
5.5 Bilan des indicateurs des actions.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Introduction

---

Le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2022-2027 a été approuvé par le conseil communautaire par délibération n°02022022-DC-14 du 2 février 2022.

Ce plan est le troisième mis en place sur le territoire de la Communauté de communes Thelloise composé de 41 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et de 61 248 habitants (population municipale de l'INSEE).

## 1 Rappel des objectifs et précisions

---

Les objectifs définis pour le programme 2022-2027 sont conformes à ceux de la loi AGEC.

Cependant, comme pour le précédent PLPDMA, la collectivité ne dispose pas des données des déchetteries entre 2010 et 2014.

L'objectif fixé par la loi AGEC est une réduction de 0,75% par an entre 2015 et 2030. Au vu des données dont dispose la Communauté de communes Thelloise, les objectifs ont été fixés de la manière suivante :

- Collectes en porte-à-porte et apport volontaire : réduction de 12,75% entre 2010 et 2027
- Apports en déchetteries : réduction de 9% entre 2015 et 2027
- Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) : réduction de 9% entre 2015 et 2027

Lors du PLPDMA 2016-2021, c'est la définition Eurostat qui avait été utilisée pour les DMA.

En effet, il est indiqué dans un extrait du Programme national de prévention des déchets 2014- 2020, page 27 : « Il est jugé préférable de définir un objectif quantifié qui ne porte plus sur les OMA mais sur les DMA (déchets ménagers et assimilés), en retenant pour les DMA le champ d'Eurostat, c'est-à-dire l'ensemble des déchets produits par les ménages et les activités économiques qui sont collectés par le service public de gestion des déchets, que ce soit de façon régulière ou occasionnelle en déchetteries ou en porte-à-porte (collecte d'encombrants, de déchets verts, mais hors déblais et gravats)».

Ceux-ci ne comprenaient donc pas les gravats.

Afin de simplifier la lecture des données et leur comparaison avec le rapport annuel et d'autres études, le PLPDMA 2022-2027 présentera aussi les DMA avec les gravats.

*N.B. : Pour le programme 2022- 2027, le territoire de la Thelloise a augmenté en population et la commune d'Ansacq a intégré la Communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022.*

*Cette variation de population impacte les tonnages. Afin de pouvoir comparer les quantités sans influence des variations de population, les données sont donc toujours présentées en ratio (kg/habitant/an).*

## 2 Présentation des actions réalisées

---

Les actions sont présentées par thématiques du PLPDMA. Le bilan des indicateurs est en annexe.

## Compostage

### 206 personnes sensibilisées :

- 1 stand sur le compostage
- 14 formations compostage

### 17 ventes de composteurs réalisées :

- 3 ventes le samedi
- 14 ventes en demi-journées la semaine

### 669 composteurs vendus sur l'année :

- Soit 77% de ventes en plus par rapport à 2022
- 500 tiges et 463 bioseaux

Taux d'équipement des foyers par les composteurs de la Communauté de communes Thelloise :

- **11.36 % des foyers**
- 14.15 % des pavillons



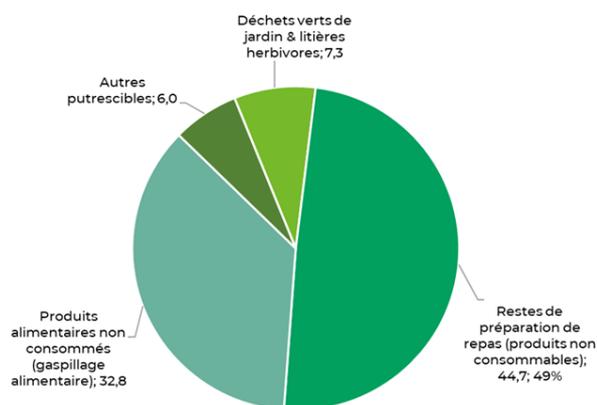
Une réunion a eu lieu en fin d'année avec les bailleurs sociaux afin de trouver ensemble des sites pour la mise en place de composteurs collectifs.

## Caractérisation des ordures ménagères résiduelles

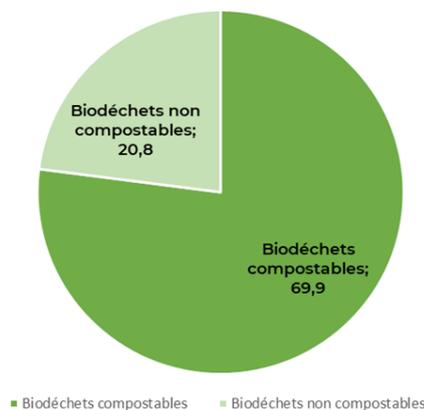
Une caractérisation des OMR a eu lieu permettant de comprendre la composition des déchets qui y sont déposés et les actions pouvant être mises en place.

Pour la partie biodéchets, nous obtenons :

Composition des biodéchets présents dans les ordures ménagères en kg / hab. / an



Composition des biodéchets présents dans les ordures ménagères



Il faut donc poursuivre les actions de compostage et sur le gaspillage alimentaire pour le reste du PLDPMA permettant une grande marge de réduction sur les OMR.

On constate également 13.9 kg/hab de déchets textiles sanitaires (sopalin...) où des actions pourraient être envisagées.

## Subvention pour l'achat de broyeurs



Mise en place en 2022 pour une phase test, l'action est prolongée pour l'ensemble du PLPDMA 2022-2027 au vu du succès rencontré. En 2023 :

- 51 demandes de particuliers

Montant attribué : 4 970 €

## Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

Lors de la SERD, la Thelloise a réalisé 6 mini vidéos pour rappeler les consignes de tri et inciter à la réduction des déchets, thématique de l'année 2023.

Facebook et Instagram : 1 842 vues



## Réunions publiques

Le vice-président délégué à l'Environnement a proposé aux communes qui le souhaitent d'accueillir une réunion publique sur la thématique des déchets :

- Présentation du pôle, de son budget et de ses actions
- Tri des déchets : bacs jaunes et bornes à verre, centre de tri
- Actions de prévention : compostage et subvention pour l'achat de broyeurs

En 2023 :

- 8 réunions réalisées
- 137 personnes sensibilisées

## Partenariat avec Orange

En 2023, une convention de partenariat a été signée avec Orange permettant la mise en place de récupérateur de mobiles dans les mairies qui le souhaitent.

En quelques semaines, ce sont 165 téléphones et 109 accessoires qui ont été récupérés.

Cette action pour but de réutiliser ou recycler les mobiles permettant dans le même temps la création d'emploi, un soutien financier à l'association Emmaüs International et un recyclage efficace des matières premières, précieuses et ou polluantes contenues dans les mobiles.



## Communication

La Communauté de communes Thelloise communique auprès de ses habitants par divers canaux : le magazine Thelloise, Facebook, Instagram et le site internet. Tous les ans, des articles sur le tri et la réduction des déchets sont diffusés.

Les contenus publiés concernent :

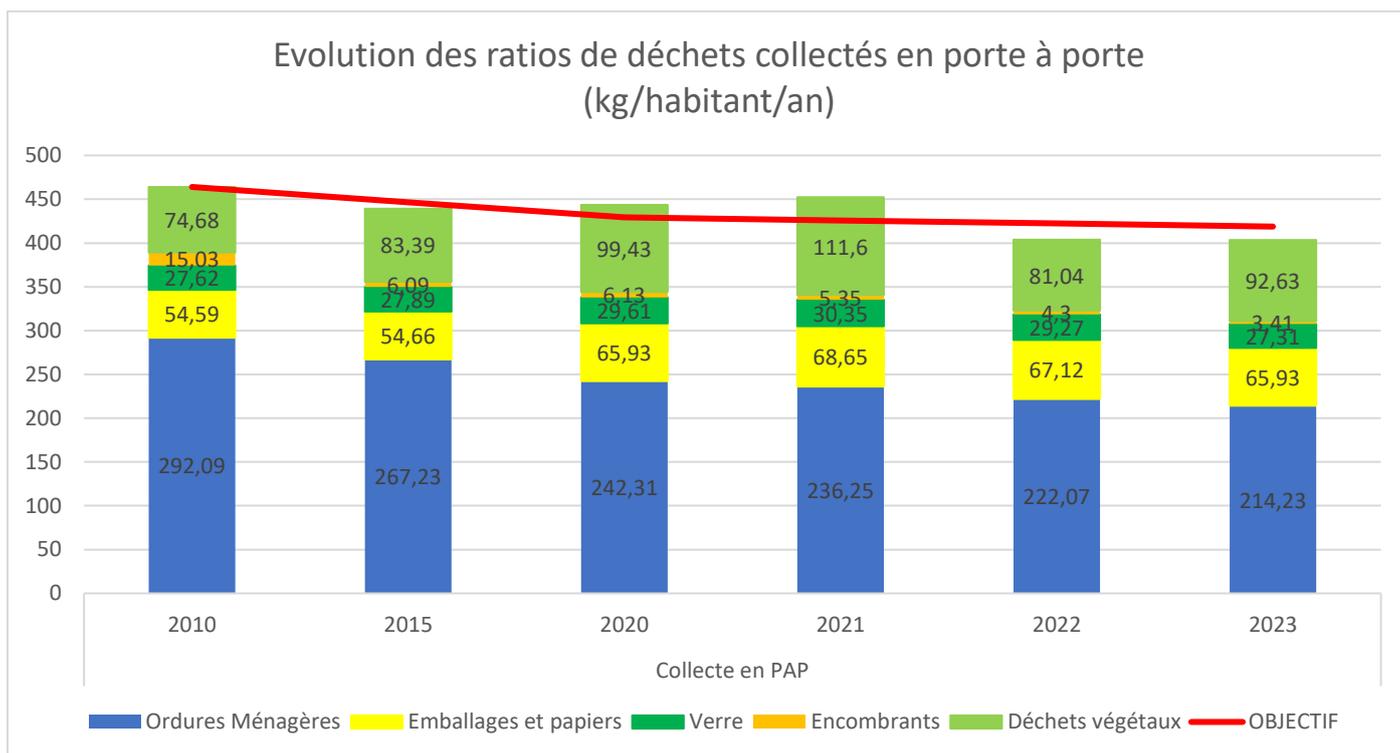
- les évènements,
- les « gestes du mois »,
- les actualités collectes (intempéries et rattrapages)
- les informations du SMDO, partagées depuis leur page Facebook



Les pages sur les déchets du site internet représentent 35 % des pages consultées du site.

### 3 Bilan des ratios

#### 3.1 Bilan des ratios collectés en porte-à-porte et apport volontaire



On constate sur le graphique :

- Ordures ménagères : baisse de 7,84 kg/hab
- Emballages et papiers : baisse de 1,19 kg/hab
- Verre : baisse de 1,96 kg/hab
- Encombrants : baisse de 0,89 kg/hab
- Végétaux : hausse de 11,59 kg/hab

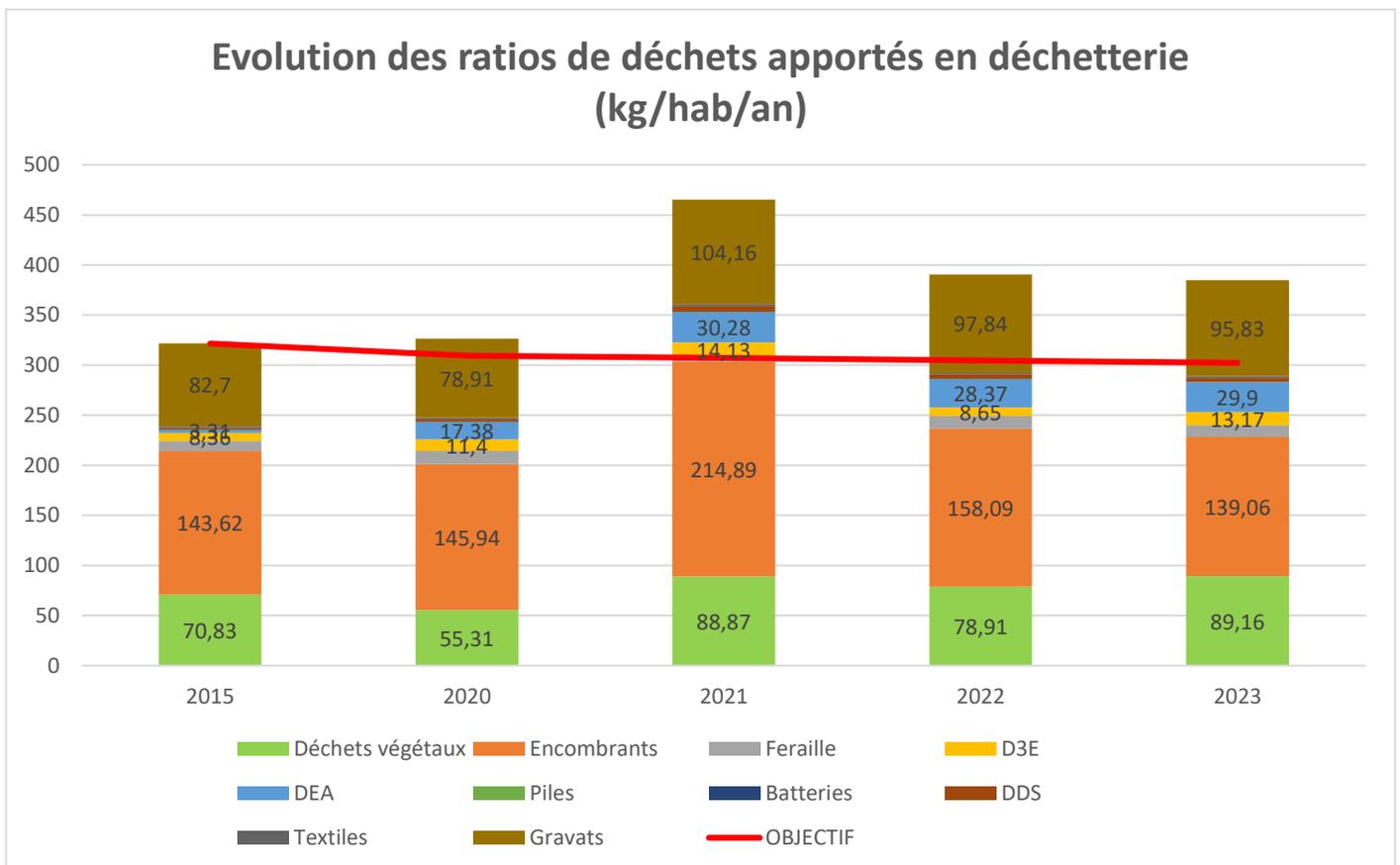
Pour l'année 2023, le ratio global de déchets jetés par habitant a faiblement diminué entre 2022 et 2023, passant de 403,8 à 403,51 kg/habitant, soit une baisse de 0,29 kg/habitant.

Cela s'explique par l'augmentation du ratio de déchets végétaux liée aux conditions climatiques comme présenté sur le tableau ci-dessous reprenant les précipitations par année :

	Ratio par habitant de DV (PAP + déchetterie)	Précipitations (sur Beauvais)
2015	154,22	466 ,8
2020	154,79	539,2
2021	200,47	631,3
2022	159,95	423,7
2023	181,79	674,8

Pour les encombrants, l'arrêt de la collecte des D3E, de la ferraille et de certains déchets bénéficiant de filières de valorisation via les REP accentue la diminution des tonnages collectés.

### 3.2 Bilan des ratios des déchets déposés en déchetteries



On constate sur le graphique :

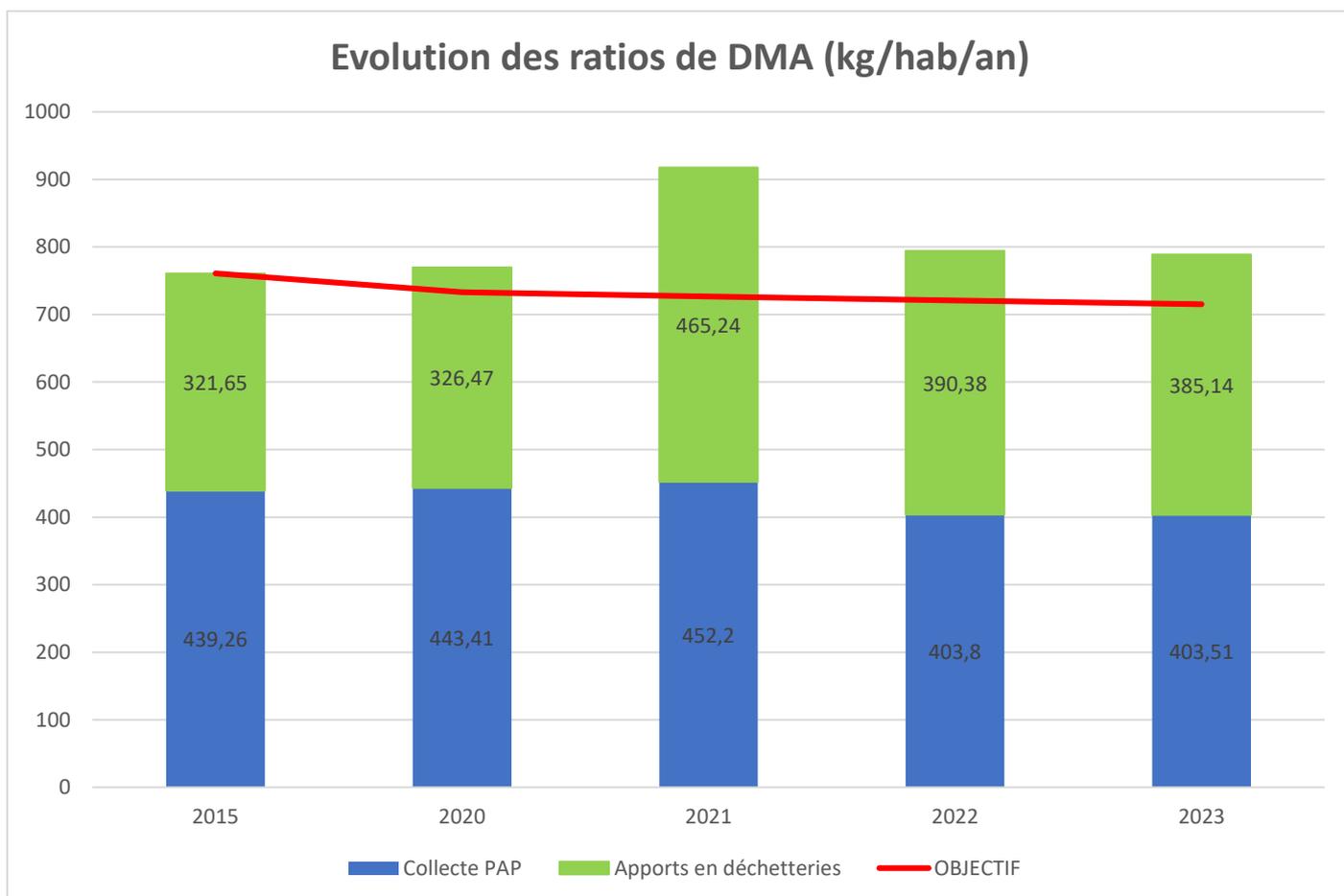
- Déchets végétaux : augmentation de 10,25 kg/hab
- Encombrants : diminution de 19,03 kg/hab
- D3E : augmentation de 4,52 kg/hab
- DEA : augmentation de 1,53 kg/hab
- Gravats : baisse de 2,1 kg/hab

Nous constatons donc une diminution globale de 5,18 kg/hab entre 2022 et 2023

Il faudra continuer de voir l'évolution notamment en 2024 puisque nous serons sur une année entière où les professionnels ne peuvent plus déposer leurs déchets dans les déchetteries du territoire.

Cependant, il est important de rappeler que le chiffre obtenu prend en compte des chiffres estimatifs puisqu'il s'agit d'un produit en croix obtenu avec l'estimation des volumes et tonnages réalisée par les gardiens lors des passages en déchetterie.

### 3.3 Bilan des ratios de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)



En 2023, nous constatons une légère baisse de 5,53 kg/hab par rapport à 2022.

Cette baisse est plus faible que l'année précédente puisque la quantité de déchets végétaux a augmenté de 23 kg par habitant (porte à porte et déchetterie compris) au vu des conditions climatiques.

Il convient de poursuivre les actions mises en place sur le compostage, le broyage et la réutilisation des végétaux directement au domicile.

## 4.1 Evolution des tonnages entre 2015 et 2022

Thelloise	Unité	2015	2022	2023
<b>Pour tous les flux</b>				
<b>Tonnages</b>				
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	tonnes	15 937	13 601	13 152
Emballages et papiers	tonnes	3 260	4 111	4 047
Emballages en verre	tonnes	1 663	1 793	1 677
Encombrants collectés en porte-à-porte	tonnes	363	263	209
Végétaux collectés en porte-à-porte	tonnes	4 973	4 964	5 687
Végétaux déposés en déchetterie	tonnes	4 224	4 833	5 474
Encombrants	tonnes	8 565	9 683	8 537
Ferrailles	tonnes	577	737	727
D3E	tonnes	499	530	809
DEA	tonnes	198	1 738	1 836
Piles	tonnes	2	7	8
Batteries	tonnes	9	20	14
DDM/DMS	tonnes	119	287	258
Textiles déposés en déchetterie	tonnes	59	83	99
<b>Déchets collectés en porte-à-porte</b>	<b>tonnes</b>	<b>26 197</b>	<b>24 732</b>	<b>24 772</b>
<b>Déchets déposés en déchetterie</b>	<b>tonnes</b>	<b>14 251</b>	<b>17 918</b>	<b>17 761</b>
<b>DMA</b>	<b>tonnes</b>	<b>40 448</b>	<b>42 650</b>	<b>42 533</b>
Gravats	tonnes	4 932	5 992	5 883
<b>DMA + gravats</b>	<b>tonnes</b>	<b>45 380</b>	<b>48 642</b>	<b>48 417</b>

## 4.2 Bilan des ratios entre 2015 et 2022

Ratios	Unité	2015	2022	2023
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	kg/hab	267,23	222,07	214.23
Emballages et papiers	kg/hab	54,66	67,12	65.93
Emballages en verre	kg/hab	27,89	29,27	27.31
Encombrants collectés en porte-à-porte	kg/hab	6,09	4,30	3.41
Végétaux collectés en porte-à-porte	kg/hab	83,39	81,04	92.63
Végétaux déposés en déchetterie	kg/hab	70,83	78,91	89.16
Encombrants	kg/hab	143,62	158,09	139.06
Ferrailles	kg/hab	9,67	12,03	11.85
D3E	kg/hab	8,36	8,65	13.17
DEA	kg/hab	3,31	28,37	29.90
Piles	kg/hab	0,03	0,12	0.12
Batteries	kg/hab	0,15	0,33	0.23
DDM/DMS	kg/hab	1,99	4,68	4.21
Textiles déposés en déchetterie	kg/hab	0,99	1,36	1.61
<b>Déchets collectés en porte-à-porte</b>	<b>kg/hab</b>	<b>439,25</b>	<b>403,80</b>	<b>403.51</b>
<b>Déchets déposés en déchetterie</b>	<b>kg/hab</b>	<b>238,96</b>	<b>292,54</b>	<b>289.31</b>
<b>DMA</b>	<b>kg/hab</b>	<b>678,20</b>	<b>696,34</b>	<b>692.83</b>
Gravats	kg/hab	82,70	97,84	95.83
<b>DMA + gravats</b>	<b>kg/hab</b>	<b>760,90</b>	<b>794,18</b>	<b>788.66</b>

### 4.3 Evolution des ratios

<b>Evolution des ratios par rapport à 2010 ou 2015</b>	<b>%</b>	<b>2015</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Déchets collectés en porte-à-porte, depuis 2010	%	-5,34	-5,33	
Déchets déposés en déchetteries, depuis 2015	%	année 0	21,37	
DMA, depuis 2015	%	année 0	4,37	

## 4.4 Bilan des actions 2022

	INDICATEURS		2022	2023
Axe 1 : Réduction des végétaux et des biodéchets	<b>Action 1 - Lutte contre le gaspillage alimentaire</b>			
	Nombre de cantines engagées par an	unité	-	
	Nombre d'élèves concernés par an	unité	-	
	Nombre de formations des agents par an	unité	-	
	Nombre d'agents formés par an	unité	-	
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1	
	<b>Action 2 - Compostage</b>			
	Nombre de composteurs vendus par an	unité	377	669
	Pourcentage de foyers équipés au total	%	9,47	11,36
	Pourcentage de foyer déclarant composter	%	-	
	Nombre de projets de composteurs professionnels mis en place par an	unité	3	
	Nombre total de site de compostage partagé	unité	-	
	Nombre total de foyers desservies par un site de compostage partagé	unité	-	
	Nombre de sites de compostage installés par an (cimetière, cantine, écoles...)	unité	8	22
	Nombre de formations des agents par an	unité	-	
	Nombre d'agents formés par an	unité	-	
	Nombre d'animations (dont celles des référents compost et celles scolaires) par an	unité	1	15
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	15	206
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	4	
	<b>Action 3 - Jardinage alternatif et durable</b>			
Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1		
Nombre d'animations par an	unité	1		
Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	NC		
<b>Action 4 - Broyage</b>				
Nombre de parutions sur le thème par an	unité	2		
Nombre de subventions allouées	unité	119	51	
Montant total des subventions allouées	€	11 944	4 970	
Axe 2 : promotion de l'éco-consommation	<b>Action 1 - Réduction des emballages</b>			
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	3	
	Nombre d'animations par an	unité	-	
	Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	-	
	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité	-	
	<b>Action 2 : Stop-pub</b>			
	Nombre total de foyers équipés	unité	2 920	
	Pourcentage de foyers équipés	%	11,80	
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	-	
	<b>Action 3 : Réduction des déchets jetables</b>			
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	3	
	Nombre d'évènements ayant utilisés des gobelets, par an	unité	-	
	Nombre de gobelets prêtés par la CCT ou les communes par an	unité	-	
	<b>Action 4 : Réduction de la toxicité des déchets</b>			
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	2	
Nombre d'animations par an	unité	1		
Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	NC		
Axe 3 : promotion du réemploi et de la réparation	<b>Action 1 : Promotion du réemploi</b>			
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1	
	Nombre total d'espaces de dons pérennes ou ponctuels	unité	-	
	<b>Action 2 : Réduction des gravats</b>			
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	-	
	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité	-	
	<b>Action 3 : Développement du réseau des bornes textiles</b>			
	Pourcentage de textiles qui part en réutilisation par an	%	-	
	Nombre de collectes ponctuelles par an	unité	-	
	Tonnages lors de collectes ponctuelles par an (compris aussi dans le tonnage total) ou volume	tonnage	-	
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	1	
	<b>Action 4 : Promotion de la réparation</b>			
	Nombre de parutions sur le thème par an	unité	3	
Nombre d'animations par an	unité	-		
Nombre de kg de déchets évités par an	kg	-		
Axe 4 : actions transversales	<b>Action 1 : Opération foyers témoins</b>			
	Evolution des quantités jetées par famille	%	-	
	<b>Action 2 : Réduction des déchets des professionnels</b>			
	Nombre de réunions par an	unité	1	
	Nombre de professionnels sensibilisés par an	unité	26	
	<b>Action 3 : Animations sur la prévention générale des déchets</b>			
Nombre d'animations par an	unité	8	8	
Nombre de personnes sensibilisées par an	unité	118	137	

- CCT : Communauté de communes Thelloise
- CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, il s'agit d'une association
- DDS : Déchets Diffus Spécifiques, déchets chimiques pouvant significativement détériorer la qualité des milieux naturels (pollution de l'eau, de l'air ou du sol) ou dégrader significativement la faune ou la flore (et donc les écosystèmes). Il s'agit de déchets de nettoyage, d'entretien et de bricolage (peintures, vernis, colles, cires, antirouilles, solvants, détergents, détachants, essence de térébenthine, oxyde de métaux), les produits pour la maison (tubes fluorescents ou néons), les produits d'hygiène et de santé (cosmétiques, thermomètres), les produits de jardinage (fongicides, insecticides, pesticides, l'ensemble des produits phytosanitaires) ainsi que les huiles de vidange de voiture, etc.
- DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement
- D3E (DEEE) : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés, composés des Ordures Ménagères Résiduelles + les collectes sélectives (verre et emballages-papiers) + les déchets collectés en déchetteries hors déblais et gravats, soit la totalité des déchets des ménages et des non-ménages pris en charge par le service public hors déblais et gravats d'après la définition d'Eurostat.
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
- PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- SMDO : Syndicat Mixte du Département de l'Oise créé suite à la fusion du SMVO et du SYMOVE au  
01 décembre 2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20240627-270624-DC-75-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024  
Affichage : 01/07/2024